

24 SEPTEMBRE 1871

597

381

E 27/13384 Band 2

*Le Chargé d'Affaires a. i. de Suisse à Paris, C. Lardy,
au Chef du Département des Finances, P. Cérésolle*

R

Paris, 18 septembre 1871

M. Thiers recevait hier un certain nombre de membres du Corps diplomatique à Versailles. M. de Rémusat ne m'ayant pas encore donné de réponse, j'ai cru devoir appeler l'attention du Président de la République sur la question du remboursement des frais occasionnés à la Suisse par l'internement de l'Armée française de l'Est.

J'ai fait observer en particulier que, sur l'offre faite par la Légation de France à Berne de payer un million chaque quinze jours, la Suisse avait rendu toutes les armes déposées dans ses arsenaux et appartenant à la France; l'équité d'une part, le bon ordre de nos finances d'autre part, exigent qu'il soit donné suite à ces offres dans le délai et aux époques fixés par la Légation de France elle-même.

M. Thiers qui avait provoqué lui-même cette déclaration en me demandant si je n'avais rien de spécial à réclamer de lui, m'a répondu textuellement: «Vous serez payé, et prochainement. Vous pouvez le faire savoir au Conseil fédéral.»

Comme il importe de ne pas s'en tenir à de simples promesses, j'ai l'intention de me rendre de nouveau Jeudi prochain chez M. de Rémusat, pour lui demander le résultat des démarches qu'il m'avait promis de faire.

Vous aurez reçu les numéros du *Temps* et des *Débats* du 17 Septembre, que j'ai eu l'honneur de Vous adresser hier. Les entrefilets relatifs à la réclamation de la Suisse sont un peu plus raides que je ne les eusse désirés. Comme il y a, à l'heure qu'il est, trois termes arriérés, il est cependant permis d'employer un langage ferme.

